



Cher - Eure & Loir - Indre - Indre & Loire - Loir & Cher - Loiret

La journée de mobilisation du 22 mars fait suite à la dernière grève Fonction Publique du 26 janvier dernier.

Elle entend peser pour une augmentation de nos salaires signifiant une réelle revalorisation de notre profession : nous ne pouvons, en effet, nous satisfaire des dernières annonces du gouvernement à ce sujet.

Cependant, dans un contexte de luttes chargé depuis l'annonce du projet de loi El Khomri qui constitue une régression sociale sans précédent, un certain nombre de syndicats parmi lesquels CGT, FO, Solidaires ont préféré concentrer leurs forces sur le 31 mars prochain.

Nous avons, quant à nous à la FSU, décidé de maintenir une mobilisation

**mardi 22 mars**  
**en appelant à un rassemblement à**  
**18h devant la préfecture.**